

multilatéraux se poursuivent. Nous nous sommes réjouis de l'entente intervenue à Toronto pour maintenir un niveau de financement adéquat pendant toute la durée de l'IDA VI.

La tendance à l'introversion économique exerce également des pressions sur le système commercial multilatéral. Le sentiment protectionniste engendré par les dislocations économiques est un problème épineux pour tous les gouvernements, y compris le mien. Néanmoins, il est absolument essentiel que nous répondions à ces pressions collectivement pour réduire au minimum leur impact négatif et éviter de miner le GATT, car cette organisation nous a énormément aidés à promouvoir la croissance économique dans tous les pays, tant développés qu'en développement. Tout affaiblissement sérieux du GATT par des politiques du sauve-qui-peut n'épargnerait personne en fin de compte. Le GATT peut et doit être renforcé.

Le Canada présidera la Session annuelle de 1982 des Parties contractantes au GATT qui se tiendra au niveau ministériel en novembre. Nous croyons que cette réunion constituera un test majeur de notre détermination collective de gérer un système interdépendant.

L'intense préoccupation pour les questions économiques internes fait également obstacle à nos efforts pour maintenir les programmes d'aide au développement. Comment réagir à l'inévitable raréfaction des ressources? Comment répondre aux difficultés inhérentes à l'augmentation des crédits d'aide au développement?

Nous devrions tous -- donateurs nationaux et organismes multilatéraux -- rationaliser l'affectation des ressources disponibles pour en maximiser l'effet. Cette sélectivité obligatoire ne donnera des résultats optimaux que si les donateurs privilégient les secteurs où ils ont davantage de compétences et de ressources. Ainsi, le Canada a choisi de concentrer ses efforts dans trois domaines où il a une expérience nationale considérable: le secteur agro-alimentaire; le secteur énergétique, et plus particulièrement l'exploration pétrolière; et les ressources humaines.

Face à la raréfaction des ressources, nous devrions également tirer parti, de façon rationnelle et opportune, de toutes les occasions de renforcer la coopération. Sous ce rapport, je suis déçu que la question des négociations globales n'ait pas progressé depuis le Sommet de Versailles. Le Canada est d'avis que la résolution de compromis préparée à Versailles constituait une étape importante dans notre recherche d'une formule de lancement.